

III
LE LITTORAL CENTRE-OUEST
ATLANTIQUE : UNE ANCIENNE
FAÇADE AGRICOLE VOUEE AU
TOURISME FAMILIAL DE MASSE

par J. RENARD
Université de Nantes

Entre les estuaires de la Vilaine au nord et de la Gironde au sud, la façade littorale, baptisée, faute de mieux, du "centre-ouest atlantique" entre Bretagne et Aquitaine, s'étend sur un linéaire de plus de 700 km. Elle concentrerait près de 20 % des séjours de vacances des littoraux français, soit plus de 3 millions de séjours, c'est dire son importance quelquefois sous-estimée. Il s'agit de la seconde région d'accueil après les rivages méditerranéens.

Si l'activité balnéaire est un fait ancien sur ce littoral, elle est longtemps restée secondaire et limitée à un petit nombre de stations. Ce n'est qu'à partir de 1960 que l'irruption brutale d'un tourisme de masse va bouleverser l'économie régionale et transformer les rapports avec les activités traditionnelles.

Cette addition de deux grandes phases touristiques aux caractères très différents explique les traits originaux du fait balnéaire sur ce littoral. Il en est résulté des associations particulières d'effets par le jeu combiné des rapports entretenus avec les milieux naturels et humains. On comprend ainsi les visages quelquefois contradictoires du tourisme balnéaire de la région analysée ici, et les difficultés à dégager son unité.

1 - Les facteurs explicatifs du visage du tourisme balnéaire entre Vilaine et Gironde

Dès le début du XIXe siècle on a des témoignages de la pratique des bains de mer, notamment aux Sables d'Olonne et à Noirmoutier. La villégiature apparaît dès avant le milieu du siècle en relation avec la présence d'une aristocratie régionale importante et la bourgeoisie des bourgades de l'intérieur. Mais c'est l'arrivée du chemin de fer qui, ici comme ailleurs, sera le facteur décisif. C'est ainsi que vont naître les stations de la Baule (1879), de Royan, Saint-Gilles Croix de Vie, les Sables d'Olonne, Pornic.

Jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale le fait balnéaire se limite donc à quelques stations urbanisées, à une clientèle aisée issue pour l'essentiel de l'arrière pays proche et à des équipements et hébergements destinés à satisfaire cette clientèle : casino, golf, champ de courses, hôtellerie de classe, remblais de villas cossues... Si entre les deux guerres quelques petites stations sont nées à partir d'anciens villages, comme Saint-Jean de Monts ou la Tranche sur Mer, il ne s'agit que de prémices. Partout ailleurs, et même dans ces villages, la vie rurale traditionnelle des littoraux n'est pas modifiée. Selon l'heureuse formule de Papy les côtes sont occupées par des "paysans de la mer", petits agriculteurs pratiquant des cultures délicates de légumes et de vigne ou une polyculture de subsistance, associées à l'utilisation de la mer par la culture du sel et l'élevage des coquillages, mais aussi le ramassage sur les estrans. Les ports de pêche sont rares et la grande majorité de la population tourne le dos à l'océan. Même dans les îles, sauf à Yeu, il suffit d'observer les dispositions de l'habitat rural pour en avoir confirmation.

L'isolement et l'éloignement du littoral vis à vis des grands centres urbains, et notamment les îles (Noirmoutier, Ré, Oléron et Yeu) expliquent aussi les retards relatifs dans les équipements touristiques et la fréquentation balnéaire. Ce n'est pas une coïncidence si les deux stations anciennes les plus importantes de la région sont la Baule et Royan et si elles sont liées à la présence respective de Nantes et Bordeaux.

En outre, le milieu naturel n'offre pas non plus d'attraits particuliers susceptibles de concurrencer les littoraux alors plus fréquentés étant donné les caractères sociaux et l'origine géographique de la clientèle. Il s'agit de côtes basses ou alternent de vastes rentrants de marais et d'estuaires envases peu propices au tourisme et de longs cordons dunaires vagues, mais fixes et déserts, coupés par de rares secteurs rocheux toujours modestes.

Il faudra attendre les années soixante pour que le désenclavement du littoral se tasse et que la combinaison d'un climat estival souvent très ensoleillé et peu arrosé, de longues plages de sable découvrant largement à marée basse, de dunes couvertes d'une forêt de pins et de hêtres verts mise en place pour l'essentiel au siècle dernier, soit valorisée et reconnue par une nouvelle clientèle familiale accédant aux loisirs et notamment au camping.

2- Les formes d'urbanisation touristique

L'histoire et les conditions du milieu expliquent ainsi les caractères composites du tourisme balnéaire de ce littoral et la juxtaposition de formes qui ailleurs n'existent guère. Ici, plus qu'ailleurs sans doute, les années soixante ont marqué une rupture fondamentale dans les rythmes, l'intensité, les localisations et les modalités du développement balnéaire. Ce fait est important puisque l'ouverture du littoral aux initiatives touristiques est contemporain de l'accès de nouvelles couches sociales aux vacances et du rôle fondamental joué par l'automobile. Cette simultanéité, qui va avec le malaise de l'économie rurale locale, va favoriser l'étalement des formes nouvelles de l'urbanisation touristique et donner une image sociale du littoral. Pour l'essentiel c'est le lieu de vacances de familles aux revenus modestes, pratiquant le camping ou la location meublée chez l'habitant, originaires des banlieues de la région parisienne et des agglomérations ouvrières du nord et de l'est.

Depuis, cette image s'est quelque peu atténuée avec la multiplication des résidences secondaires des classes moyennes, la présence de quelques stations anciennes qui entendent conserver leur prestige, type la Baule, et des efforts de nombreux responsables qui estiment cette image dévalorisante, mais elle caractérise encore le littoral vendéen et de Charente Maritime.

En réalité les visages du littoral sont variés et l'on peut distinguer au moins quatre types de paysage balnéaire résultant de l'ancienneté et des modalités des implantations.

Les vieilles stations balnéaires, nées au siècle dernier, dont le type est les Sables d'Olonne. Elles sont toutes organisées autour du point d'attraction que constitue le front de mer ou remblai. Elles sont toutes en voie de restructuration interne avec l'aménagement d'un front d'immeubles remplaçant les anciennes villas, l'exemple étant venu de la Baule. Elles débordent toutes aujourd'hui sur les territoires voisins et elles constituent des agglomérations multi communales dont les difficultés d'aménagement résident dans les accords politiques municipales. Mais si toutes peuvent accueillir plusieurs dizaines de milliers d'estivants et si toutes sont de plus en plus des lieux privilégiés de retrait, chacune a un visage particulier modèle par sa longue histoire. Elles sont six : la Baule, Pornic, Saint-Gilles-Croix de Vie, les Sables d'Olonne, la Rochelle et Royan.

- Les stations nées, souvent entre les deux guerres ou les années cinquante, d'anciens villages situés à quelque distance du rivage. Elles sont caractérisées par l'inévitable boulevard de la mer, reliant le vieux bourg à l'océan, et au bout duquel se met en place une longue façade balnéaire. Le prototype en est Saint-Jean de Monts.

- Les ensembles immobiliers récents, nés en pleine nature sur la dune vierge, et sous l'impulsion d'un seul aménageur. Les prototypes sont cette fois les grands ensembles du promoteur Merlin, dont le premier exemplaire apparaît sur la côte vendéenne en 1969 sur la commune de Saint-Hilaire de Riez. Ils constituent de véritables stations sans rapports avec la trame communale et vivent en circuit fermé. C'est un puissant facteur de banalisation du tourisme.

- Entre l'habitat traditionnel des villages et des bourgs et les stations proprement dites, s'étalent désormais d'immenses lotissements pavillonnaires qui comblent les "trous" et qui tendent à se rejoindre sous forme d'un ruban continu. Ils constituent des déserts dix mois sur douze et on hésite à leur accoler le terme urbain. Certains sont en toile, ce sont les campings, d'autres en dur et en béton. Le pays de Brem, la corniche de Sion, la presqu'île d'Arvert, le littoral de Saint-Brévin à Bourgneuf sont les plus représentatifs de ce type "d'urbanisation" '.

On assiste donc depuis 1960 à une consommation boulimique d'espace par le tourisme et les activités qu'il engendre sans aucune commune mesure avec la dynamique antérieure. Une étude officielle récente a constaté que les rivages naturels n'occupaient plus que 14 % du littoral de Loire Atlantique, 49 % en Charente Maritime et 64 % en Vendée. Dans ce dernier département la présence de vastes forêts domaniales sur le littoral a préservé jusqu'ici de vastes espaces, on a même parlé du dernier "gisement vierge" '. Mais les projets ne manquent pas.

Au total il y a donc sur le littoral d'entre Vilaine et Gironde, et c'est ce qui fait son originalité, une étonnante juxtaposition d'aménagements balnéaires conduisant à une diversité des niveaux des équipements et des types de clientèle, même si domine, hors de quelques stations anciennes qui ont d'ailleurs du mal à s'adapter ou qui tentent de faire revivre le passé, un tourisme familial de groupes sociaux à revenus modestes.

3 - De la vie agricole à la vocation balnéaire

Hors des deux grands estuaires industrialo-portuaires de la Basse-Loire et de la Gironde, et secondairement de l'agglomération de la Rochelle-la Pallice, l'ensemble du littoral est voué dans les discours et dans les faits à une vocation balnéaire de plus en plus affirmée chaque année.

On a déjà expliqué les mécanismes de cette évolution et le rôle perturbateur joué par l'activité dynamique du tourisme sur les activités traditionnelles du littoral régional, aussi n'y revenons nous pas. L'effet de concurrence joue différemment selon les secteurs économiques et le type de tourisme. Il est aisé à comprendre pour l'agriculture, touchée de plein fouet par la spéculation foncière, et qui ne peut que disparaître si l'on ne prend pas des mesures draconiennes pour assurer à temps son maintien par une réorganisation du foncier et des droits à construire. Il est plus complexe, mais tout aussi présent, dans les autres domaines de l'activité économique, notamment dans l'industrie qui voit les capitaux régionaux lui préférer le tourisme plus rémunérateur à court terme. Quant aux activités liées à la mer, notamment l'ostréiculture et la mytiliculture qui, un temps, ont largement pu bénéficier de l'apport de la clientèle touristique, elles sont désormais fragilisées par les risques réels de pollution (qualité des eaux) et les concurrences sur l'espace.

Afin de sauvegarder l'essentiel il serait plus que temps d'établir les schémas d'utilisation de la mer dont on parle depuis longtemps en baie de Bourgneuf et sur le littoral charentais.

La concurrence s'exerce aussi par les choix opérés par le secteur public et par les élus. A cet égard la transformation des structures socioprofessionnelles des populations actives entraîne inéluctablement la vocation balnéaire. Tout cela a déjà été dit sur ce littoral comme pour d'autres . Mais le processus nous paraît devoir être ici plus dangereux parce qu'il n'y a guère d'activités économiques concurrentielles. Nous sommes dans une région rurale où l'économie agricole n'offre que peu d'emplois, une région qui est globalement sous-industrialisée, un espace trop loin des centres de décisions, mal relié au reste du pays, aux handicaps nombreux. Aussi le tourisme paraît être la panacée. Le fait est éclatant dans les îles, et la construction de ponts reliant Oléron et Noirmoutier au continent et bientôt Ré ne fait que précipiter ces îles vers le tout-tourisme et accélère le déclin de l'agriculture.

Toute la façade du centre ouest atlantique vit désormais au rythme saisonnier du fan balnéaire. Or, en dépit des efforts, la saison reste courte, deux mois tout au plus, d'autant que les formes très composites d'accueil et d'aménagement interdisent une véritable politique. Chacun tire à lui la couverture. L'analyse des POS est très révélatrice, chacun entend urbaniser au maximum, aux dépens de l'environnement et des sites. Contrairement à d'autres littoraux il n'y a pas encore d'hébergements banalisés, l'hôtellerie s'étiole, les campings les mieux placés disparaissent au profit de lotissements de résidences secondaires vides onze mois sur douze. Aussi tout le littoral vit-il au rythme des constructions et toute crise dans le secteur du bâtiment est assimilée à une catastrophe.

Aussi, face aux dangers de la mono activité, les pouvoirs publics ont tenté de réagir. En 1971 a été mis en place un organisme d'études et de propositions couvrant l'ensemble du secteur du centre ouest atlantique. Il s'agit de l'Atelier du Littoral di- Centre Ouest Atlantique (ALCOA), émanation des administrations régionales et des collectivités locales et étroitement contrôlé par elles. Il ne s'agit donc pas d'une mission interministérielle mais d'un simple bureau d'études dépendant des services régionaux. Très vite et pour des raisons de politique locale son aire d'action a été réduite au littoral entre Loire et Gironde.

Cet organisme a établi un constat de l'existant, mesuré les capacités d'accueil et la fréquentation, fait des propositions d'aménagement suite à l'établissement d'un schéma d'aménagement.

Le choix des élus s'est porté sur un scénario d'un développement équilibré des activités, c'est-à-dire d'un rééquilibrage du fait balnéaire par les activités permanentes. Sept ans après l'approbation de ce type de développement et alors que l'ALCOA a été dissous et remplacé par des organismes départementaux, on peut poser la question du degré de réalisation.

Deux constats peuvent être faits. La prise en mains des destinées de l'aménagement du littoral par des équipes techniques très liées aux élus départementaux, notamment en Vendée avec la Cellule d'Orientation et d'Aménagement du Littoral (COAL), fait que les choix et les impulsions sont directement dictés par les élus locaux. Il en est résulté une dérive vis-à-vis du choix primitif d'un développement équilibré des activités. Le rapport d'aménagement décennal de la COAL, publié en 1979, entend poursuivre plusieurs objectifs : protéger les espaces naturels, mettre en valeur le patrimoine, réorienter le développement, proposer de nouvelles opérations exemplaires (Talmondais, basse vallée de la Vie, hase de Luçon...). Mais en réalité il s'agit essentiellement d'une réorientation des modalités de l'aménagement touristique ou, il est vrai, la volonté d'organiser et de maîtriser le tourisme est présente, ce devant les impératifs de la crise et la pression des défenseurs de l'environnement, plus que d'un rééquilibrage des activités. Le devenir des activités permanentes est laissé dans l'ombre ou reste au niveau du catalogue des vœux pieux !

D'autre part, ici comme ailleurs, toute volonté d'aménagement qui suppose une limitation des droits à construire s'oppose désormais aux souhaits des populations et aux vœux des élus qui les représentent et qui possèdent la légitimité démocratique. La composition de la population active est responsable de ce conflit latent. Il suffit de comptabiliser les surfaces bâties et celles qui sont urbanisables dans les POS ou d'examiner les cartes de l'inventaire du littoral pour être convaincu du choix des collectivités locales. Aussi, à côté d'aménagements volontaristes, laisse-t-on se poursuivre le développement spontané. Ainsi, toujours en Vendée, alors que l'on dispose en 1980 d'un parc de 450 000 lits dans les communes littorales, avec une insuffisante capacité d'accueil reconnue du camping (110 000 lits autorisés), on prévoit pour 1990, 187 000 lits supplémentaires, dont l'essentiel en dur, dont une partie espère-t-on sera sous forme banalisée.

Les premiers résultats du recensement de 1982 confirment la transformation du littoral centre-ouest atlantique en un immense parc à loisirs estival pour citoyens des classes moyennes et modestes. Parallèlement on observe un vieillissement très rapide des populations permanentes, preuve de l'essor de la fonction de retraite jouée par la région. Quant aux données sur la fréquentation et les types d'hébergements elles soulignent la part grandissante de la résidence secondaire, le piétinement du camping dont le nombre de nuitées aurait baissé depuis 1975 faute de nouveaux terrains en nombre suffisant et de la disparition des mieux placés au profit de constructions immobilières. Cette transformation dans la part respective des modes d'hébergement n'est-elle pas en contradiction avec la croissance future de la fréquentation qui ne pourra plus venir pour l'essentiel que des couches, sociales à faibles revenus ? Et n'y a-t-il pas là un risque pour l'avenir socio-économique de toute la région et ce au profit du court terme " ?

**TABLEAU SCHEMATISE DES CAPACITES D'ACCUEIL DU LITTORAL
ENTRE LOIRE ET GIRONDE (ANNEE 1978) EN NOMBRE DE LITS**

	Loire Atlantique (côte sud)	Vendée	Charente Maritime
Hôtellerie	2.000	7.000	10.000
Camping	20.000	105.000	100.000
Formes collectives	6.000	30.000	12.000
Accueil en dur (résidences secondaires + meublés + accueil en résidences principales)	90.000	260.000	268.000
Total	118.000	402.000	390.000

BIBLIOGRAPHIE

RENARD (J.), Le tourisme, perturbateur des économies littorales traditionnelles : l'exemple du littoral entre la Vilaine et la baie de l'Aiguillon. IIIe Congrès de la Mer, la Baule, juin 1969, 21 p.

RENARD p.), "Bref historique du rôle des collectivités locales dans le développement et l'aménagement touristique du littoral vendéen". Journées de la Commission du Tourisme, Saint-Jean de Monts, octobre 1975 in Cahiers Nantais, n° 17, pp.7-21.

RENARD O.), "Réflexions à propos de l'aménagement du littoral entre Loire et Gironde" in Norois, n° 92, 1976, pp. 661-669